

Rapport périodique - Deuxième cycle

1. Données du bien du patrimoine mondial

1.1 - Nom du bien du bien du patrimoine mondial

Le centre historique de Bruges

1.2 - Informations sur le bien du patrimoine mondial

Etat(s) partie(s)

- Belgique

Type de Bien

culturel

Numéro d'identification

996


Année d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial

2000

1.3 - Tableau des informations géographiques

Nom	Coordonnées (longitude / latitude)	Bien (ha)	Zone tampon (ha)	Total (ha)	Année d'inscription
Historic Centre of Brugge, Brugge , West-Vlaanderen , Flanders , Belgium	51.209 / 3.225	0	0	0	2000
Total (ha)		0			

1.4 - Carte(s)

Titre	Date	Lien vers source
Carte de Bruges	01/01/1999	

1.5 - Institution gouvernementale responsable pour le bien

- Piet Geleyns
Agence flamande pour l'Aménagement du Territoire
FP Flanders - Directeur Adjoint

Commentaire

Agence du Patrimoine de Flandre Piet Geleyns Point focal pour la Flandre Blvd. Albert II 19/5 B-1210 Bruxelles Belgique
Téléphone: +32 2 553 16 04 Fax: +32 2 553 16 55 Email: piet.geleyns@rwo.vlaanderen.be

1.6 - Gestionnaire / coordonnateur du bien, institution / agence locale

- Ingrid Leye
Ville de Bruges - Belgique
Architecte en Chef
Département des Monuments Historiques et de la Renovation Urbaine

Commentaire

Ingrid Leye Architect hoofd van dienst (Architect - Head of section & department) Dienst Ruimtelijke Ordening Brugge (Planning Department Brugge) Sector UNESCO, Christus Koning & Lissewege (Section UNESCO) Dienst Monumentenzorg en Erfgoedzaken (Department for Conservation & Heritage Management) Comment : New denomination of Department due to changement in the organisation of the planning department (since 2009)

1.7 - Adresse Internet du bien (le cas échéant)

- Patrimonium-mundi.org : visitez les sites en [panophotographies](#), [des images sphériques immersives et interactives](#)

Section II-Le centre historique de Bruges

- [Découvrez les photos de OUR PLACE the World Heritage Collection](#)
- [Werelderfgoed Brugge \(Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap - en néerlandais seulement\)](#)
- [Site internet du bien](#)

1.8 - Autres Conventions / classements internationaux au titre desquels le bien est protégé

Commentaire

/

2. Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle

2.1 - Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle / Déclaration de valeur

Déclaration de valeur

Le Comité a décidé d'inscrire ce site sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères (ii), (iv) et (vi) :
Critère (ii) : La ville historique de Bruges témoigne sur une longue période d'un échange d'influences considérable sur le développement de l'architecture, et en particulier sur le gothique en brique. Elle a également favorisé des influences artistiques novatrices dans le développement de la peinture médiévale, étant le berceau de l'école des primitifs Flamands.
Critère (iv) : La ville historique de Bruges est un exemple remarquable d'un ensemble architectural illustrant des étapes significatives de l'histoire commerciale et culturelle de l'Europe médiévale, dont les institutions publiques, sociales et religieuses sont un témoignage vivant.
Critère (vi) : La ville de Bruges a été le berceau de l'école des primitifs Flamands et un centre de mécénat et de développement de la peinture au Moyen-Age avec des artistes tels que Jan van Eyck et Hans Memling.

2.2 - Les critères (version révisée de 2005) selon lesquels le bien a été inscrit

(ii)(iv)(vi)

2.3 - Attributs qui expriment la Valeur universelle exceptionnelle par critère

2.4 - Si nécessaire, veuillez expliquer pourquoi la Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle devrait être révisée

There is no final Statement of Outstanding Universal Value yet.

2.5 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant la Déclaration de Valeur universelle exceptionnelle

3. Facteurs affectant le bien

3.14. Autre facteurs

3.14.1 - Autre(s) facteur(s)

3.15. Tableau récapitulatif des facteurs

3.15.1 - Tableau récapitulatif des facteurs

	Nom	Impact				Origine	
3.1	Habitat et développement						
3.1.2	Développement commercial						
3.1.5	Installations d'interprétation pour les visiteurs						
3.3	Ouvrages à grande échelle ou infrastructures de services						
3.3.1	Infrastructures hydrauliques						
3.3.2	Infrastructures liées aux énergies renouvelables						
3.8	Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine						
3.8.1	Utilisations et associations rituelles/spirituelles/religieuses						
3.8.6	Impacts des activités touristiques / de loisirs des visiteurs						
3.13	Gestion et facteurs institutionnels						
3.13.1	Activités de recherche / de suivi à faible impact						
3.13.3	Activités de gestion						
Légende	actuel	potentiel	négatif	positif	intérieure	extérieure	

3.16. Evaluation des facteurs négatifs actuels

3.16.1 - Evaluation des facteurs négatifs

Aucun facteur est négatif et actuel.

3.17. Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les facteurs affectant le bien

3.17.1 - Commentaires concernant les facteurs affectant le bien

Within the WHP all means are set forward to minimize (the effects of) traffic. One of the management tools is a stringent mobility & transport plan for the WHP. A management tool (Urban landscape Plan) is being developed that will set forwards quality regulations for the built environment and for public domain. The proposed redevelopment of the ring road and of the exterior canal (buffer zone) might cause damage to the image of the city.

4. Protection, gestion et suivi du bien

4.1. Limites et zones tampons

4.1.1 - Statut de la zone tampon Il y a une zone tampon

4.1.2 - Les limites du bien du patrimoine mondial permettent-elles de maintenir comme il convient la Valeur universelle exceptionnelle du bien ?

Les limites du bien du patrimoine mondial sont **appropriées** et assurent le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien

4.1.3 - Les zones tampons du bien du patrimoine mondial permettent-elles de maintenir comme il convient la Valeur universelle exceptionnelle du bien ?

Les zones tampons du bien du patrimoine mondial **ne compromettent pas** le maintien de la valeur universelle exceptionnelle du bien, **mais pourraient être améliorées**

4.1.4 - Les limites du bien du patrimoine mondial sont-elles connues ?

Les limites du bien du patrimoine mondial **sont connues** par l'autorité de gestion et par les résidents locaux / utilisateurs des terres aux alentours

4.1.5 - Les zones tampons du bien du patrimoine mondial sont-elles connues ?

Les zones tampons du bien du patrimoine mondial sont connues par l'autorité de gestion mais **ne sont pas connues par les résidents locaux /utilisateurs** des terres aux alentours

4.1.6 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les limites et les zones tampons du bien du patrimoine mondial

The buffer zone around the historic city centre is very narrow (about 300m wide). Projects realised outside the buffer zone might have a severe impact on the WHP if not guided properly.

4.2. Mesures de protection

4.2.1 - Classement de protection (législatif, réglementaire, contractuel, de planification, institutionnel et/ ou traditionnel)

Note du Centre du Patrimoine mondial (Juillet 2012) : Merci de bien vouloir lire attentivement les informations ci-dessous et de les compléter et mettre à jour si besoin est.

La ville historique est un conglomérat de propriétés publiques et privées. Il existe une liste de bâtiments historiques protégés au titre de la loi du 7 août 1931 sur les sites et les monuments ruraux et urbains, telle que modifiée par les décrets du 3 mars 1976 et du 22 février 1995. Tous les bâtiments qui ne bénéficient pas d'une protection légale spécifique sont concernés par les réglementations municipales.

4.2.2 - Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et / ou la réglementation) sont-elles appropriées pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et / ou d'authenticité du bien?

Les mesures de protection destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et / ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial constituent **une base appropriée ou meilleure** pour une gestion et une protection efficaces

4.2.3 - Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et / ou la réglementation) sont-elles adaptées dans la zone tampon pour maintenir la Valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et / ou d'authenticité du bien?

Il existe des mesures de protection adaptées destinées à maintenir la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'authenticité et / ou d'intégrité du bien du patrimoine mondial mais il y a **certains défauts dans leur mise en œuvre**

4.2.4 - Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et / ou la réglementation) sont-elles adaptées dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon pour maintenir la Valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et / ou d'authenticité du bien ?

Il existe des mesures de protection **adaptées** dans la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon, mais certaines failles dans leur mise en œuvre **compromettent le maintien** de la valeur universelle exceptionnelle incluant les conditions d'intégrité et / ou d'authenticité du bien

4.2.5 - Les mesures de protection (c'est-à-dire la législation et / ou la réglementation) peuvent-elles être appliquées?

On dispose de **capacités / ressources acceptables** pour faire appliquer les mesures législatives et réglementaires dans le périmètre du bien du patrimoine mondial mais certaines insuffisances subsistent.

4.2.6 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les mesures de protection

Some existing zoning plans might allow inappropriate constructions, which in turn could have a negative impact on

the WHP. These plans are actually being revised, but this is a time-consuming process. Nevertheless, the local authority is very aware of possible threats to the WHP and enforces an adaptation of plans and projects to deduct possible impact through the building permits.

4.3. Système de gestion / Plan de gestion

4.3.1 - Système de gestion

Note du Centre du Patrimoine mondial (Juillet 2012) : Le CPM est conscient que l'Etat partie prépare un plan de gestion, conformément à la Décision 36 COM 7B.72 du Comité du patrimoine mondial, devant être soumis en 2013 au Centre du patrimoine mondial pour examen par les Organisations consultatives. Il serait souhaitable d'en faire parvenir 2 exemplaires en format papier et en version électronique au CPM. La soumission devrait être accompagnée d'une lettre adressée au DIR/CPM. En attendant cette transmission et sa révision, merci de bien vouloir lire attentivement les informations ci-dessous et de les compléter et mettre à jour si besoin est. Nous vous remercions de votre coopération.

Le premier plan de structure pour Bruges fut préparé en 1972, jetant les bases de la planification et de la gestion de la ville en incluant un programme de conservation et des plans de circulation automobile. La ville de Bruges a activement soutenu le maintien du caractère du centre historique en encourageant la construction de logements, en contrôlant le développement et en intervenant dans le domaine public. La ville a supprimé progressivement la circulation automobile, aménagé des espaces ouverts, élargi les trottoirs et pavé les rues. La rénovation et la création de parcs et de jardins ont contribué au renouveau urbain. L'installation de la télévision par câble a permis de supprimer les antennes de télévision. Bruges a également rénové ses canaux afin de les dépolluer et d'en faire un élément attrayant de la ville.

La ville de Bruges et ses conseillers préparent actuellement un nouveau plan de structure de la ville et des environs. Ce plan définit les objectifs et les stratégies à mettre en œuvre pour protéger et améliorer la ville. La première version de ce plan fournit un plan de gestion de la ville. Il existe également un plan de gestion du tourisme qui suit les directives de *Toerisme Vlaanderen* 1999-2000. Des plans spéciaux, en particulier le *Plan Tourisme 2002*, sont en préparation, en prévision de l'afflux des touristes à Bruges pour l'année 2002

Commentaire

The first Structure Plan for the historic city of Bruges was prepared in 1972. This plan lined out the general basis for planning and management, including a program of conservation and a new mobility plan. The city of Bruges has actively contributed to the maintenance of the character of the historic city centre encouraging the construction of dwellings, by strictly controlling project developments and by interventions in the public domain. Traffic has been reduced giving room to larger footpaths, open spaces have been rearranged. The creation of public parks and private gardens has contributed to an urban renewal. The installation of cable TV resulted in the removing of all television antennas. A WHP Management Plan been elaborated in 2011-2012 and has been adopted by the City Council on July 7th 2012. Daily management is in hands of Section UNESCO and the Heritage Department with specialists qualified in the history of art, the history of Bruges in general and restoration philosophy and practice. This Management Plan focusses on the ever ongoing care for local heritage through a strict building permit policy, and a continuous restoration program of listed and non-

listed buildings, on a strict policy towards developments in the WHP. Added to this a number of specific new actions are linked to the management plan, such as : • The elaboration of a preservation plans for the listed urban townscape areas. These preservation plans implements a number of strategic rules for preservation of the listed urban landscapes, but – along with the efforts of the local council - it offers supplementary financial support from the Flemish government to private owners for restoration and maintenance of their houses. • detailed surveys plans of specific neighbourhoods will be elaborated • a thematic urban planning implementation plan covering the whole WHP is being studied to set forward legally binding rules for the preservation of the city landscape. At the time of the Visitation (march 2010) the State Party was encouraged to install an Expert Commission to help the city coordinate the site. The Expert Commission Unesco was installed by the city council in 2011 and held 4 meetings in 2012 and will continue to advice. Through successive tourist policy plans, Brugge has made considerable efforts to manage the impact of visitors. The development of durable cultural tourism of high quality will continue to remain the basis of the municipal policy in this regard, with a specific attention to events and activities related to the Flemish Primitives. This policy has been confirmed in the recent Tourist Policy Plan 2012.

4.3.2 - Documents pour la gestion

Commentaire

The Flemish version of the Management Plan for the WHP Brugge comprises some 400 pages. This report can be broken down into three big parts. The first two parts form the state of conservation of Bruges. The City's current situation is registered and the evolution since 1972 studied. 1972 is used as reference because the Master plan that was drawn up at the time is a milestone in the city's urban development and heritage policy. It is also the first time a detailed inventory was made of the functions of all constructions and the heritage in Bruges' city centre. This makes an evaluation of the period between 1972 and 2012 possible - Part I: Update of the 1972 Bruges Master plan – registration of change - Part II: Evaluation of the 1972 Bruges Master plan – Thematic guidelines - Part III: World Heritage management strategy The third part constitutes a World Heritage management strategy and is based on the analysis in the first two parts. In this chapter, the spatial analysis is connected to the legal framework as a function of the optimal management of the determined zones. It indicates how the different scale levels which are of interest to the World Heritage site can be handled. This third part is also the global conclusion of this study. The main topics and actions of in the Management Plan, together with a translated (draft) version of part III have been presented to CPM & ICOMOS on November 27th 2012 in Paris. Due to the high cost of translations for the whole document, a compact version is being drawn up by the Heritage Department together with the authors. This summary (max. 100 pages), will of course be translated and is to be presented through the state party to the CPM by the end of the year 2013 for examination by Consultative Organizations. Also the state of implementations of the Management Plan through its actions, will be presented through the state party beginning 2014.

4.3.3 - Existe-t-il de nombreux niveaux d'administration impliqués dans la gestion du bien du patrimoine mondial

Rapport périodique - Deuxième cycle

(c.à.d. national / fédéral / régional / provincial / local / municipal)?

Il y a une **coordination excellente** entre toutes les entités/ tous les niveaux impliqués dans la gestion du bien

4.3.4 - Le système / plan de gestion est-il adapté pour maintenir la Valeur universelle exceptionnelle du bien?

Le système/plan de gestion est **tout à fait adapté** pour maintenir la valeur universelle exceptionnelle du bien

4.3.5 - Le système de gestion est-il mis en œuvre ?

Le système de gestion **est totalement appliqué** et contrôlé

4.3.6 - Existe-t-il un plan de travail / plan d'action annuel et est-il mis en œuvre ?

Il existe un plan de travail / plan d'action annuel et la **plupart ou la totalité des activités** sont mises en œuvre et contrôlées

4.3.7 - Veuillez noter la coopération / relation entre les entités suivantes et les gestionnaires / coordinateurs / personnel du patrimoine mondial

Communautés / résidents locaux	Faible
Autorités locales / municipales	Moyenne
Groupes autochtones	Sans objet
Propriétaires fonciers	Aucune
Visiteurs	Faible
Chercheurs	Faible
Industrie touristique	Aucune
Industrie	Aucune

4.3.8 - Le cas échéant, les communautés locales qui résident dans le périmètre du bien du patrimoine mondial ou aux alentours et / ou dans la zone tampon ont-elles un rôle actif dans les décisions de gestion qui maintiennent la Valeur universelle exceptionnelle?

Les communautés locales ont **un certain rôle** dans les débats concernant la gestion, mais pas de rôle direct dans la gestion

4.3.9 - Le cas échéant, les populations autochtones et traditionnelles qui résident dans le périmètre du bien du patrimoine mondial et / ou dans sa zone tampon ou qui l'utilisent régulièrement contribuent-elles aux décisions de gestion qui maintiennent la Valeur universelle exceptionnelle?

Aucune population autochtone ou traditionnelle ne réside ni n'utilise régulièrement le bien du patrimoine mondial ni sa zone tampon

4.3.10 - A-t-on une coopération avec le secteur industriel (dans le domaine de l'exploitation forestière, de l'exploitation minière, de l'agriculture, etc.) concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de la zone tampon et / ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon?

Il **n'y a pas ou peu de contacts** avec le secteur industriel concernant la gestion du bien du patrimoine mondial, de sa zone tampon et/ou de la zone avoisinant le bien du patrimoine mondial et sa zone tampon

Section II-Le centre historique de Bruges

4.3.11 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation

4.3.12 - Veuillez signaler tous les changements notables en matière de statut légal et / ou mesures contractuelles / traditionnelles de protection et dispositions de gestion concernant le bien du patrimoine mondial depuis son inscription ou depuis le dernier Rapport périodique

4.4. Ressources financières et humaines

4.4.1 - Coûts liés à la conservation basés sur la moyenne des cinq dernières années (exprimés en % des sources de financement)

Financement multilatéral (FME, Banque mondiale, etc.)	0%
Dons internationaux (ONG, fondations, etc.)	0%
Gouvernemental (national / fédéral)	15%
Gouvernemental (régional, provincial, Etat central)	5%
Gouvernemental (Local / municipal)	80%
Dons nationaux (ONG, fondations, etc.)	0%
Frais des visiteurs (c.à.d. droits d'entrée, parking, droits de camping, etc.)	0%
Contribution financière des opérateurs commerciaux (c.à.d. permis pour filmer, concessions, etc.)	0%
Autres subventions	0%

4.4.2 - Montant de l'assistance reçue du Fonds du patrimoine mondial (USD)

Commentaire

None

4.4.3 - Le budget actuel est-il suffisant pour gérer efficacement le bien du patrimoine mondial?

Le budget dont on dispose **est suffisant** mais un financement supplémentaire permettrait de mener une gestion plus efficace au niveau des meilleurs pratiques internationaux

4.4.4 - Les sources actuelles de financement sont-elles assurées et ont-elles des chances de le rester ?

Les sources actuelles de financement **sont assurées** à moyen terme et devrait être assurée pour le long terme

4.4.5 - Le bien du patrimoine mondial fournit-il des avantages économiques aux communautés locales (par ex. des revenus ou des emplois) ?

Il existe **des avantages économiques importantes** pour les communautés locales provenant d'activités dans et aux alentours du bien du patrimoine mondial

4.4.6 - Les ressources disponibles telles que l'équipement, les installations et l'infrastructure sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins de gestion ?

Il y a **suffisamment d'équipement** et d'installations

4.4.7 - Les ressources telles que l'équipement, les installations et l'infrastructure sont-elles bien entretenues ?

L'équipement et les installations **sont bien entretenus**

Rapport périodique - Deuxième cycle

4.4.8 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les financements et l'infrastructure

4.4.9 - Combien de personnes participent à la gestion du bien du patrimoine mondial ? (% du total)

Plein temps	75%
Temps partiel	25%

4.4.10 - Combien de personnes participent à la gestion du bien du patrimoine mondial ? (% du total)

Permanentes	100%
Saisonniers	

4.4.11 - Combien de personnes participent à la gestion du bien du patrimoine mondial? (% du total)

Payées	100%
Bénévoles	

4.4.12 - Les ressources humaines à disposition sont-elles appropriées pour gérer le bien du patrimoine mondial ?

Les ressources humaines sont **adaptées** aux besoins de la gestion

4.4.13 - Pour répondre aux besoins de gestion pour le bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de personnel professionnel dans les disciplines suivantes

Recherche et suivi	Excellente
Promotion	Bonne
Extension des services communautaires	Sans objet
Interprétation	Bonne
Education	Bonne
Gestion des visiteurs	Moyenne
Conservation	Excellente
Administration	Bonne
Préparation aux désastres	Sans objet
Tourisme	Bonne
Contrôle (gardiens, police)	Sans objet

4.4.14 - Pour répondre aux besoins de gestion pour le bien du patrimoine mondial, veuillez noter la disponibilité de formations dans les disciplines énumérées

Recherche et suivi	Excellent
Promotion	Moyenne
Extension des services communautaires	Sans objet
Interprétation	Bonne
Education	Bonne
Gestion des visiteurs	Moyenne
Conservation	Excellent
Administration	Bonne
Préparation aux désastres	Sans objet
Tourisme	Bonne
Contrôle (gardiens, police)	Sans objet

4.4.15 - La gestion et les programmes de conservation dans le périmètre du bien du patrimoine mondial aident-ils à développer le savoir-faire local ?

Un plan de développement est en place et **partiellement mis en œuvre**; certaines compétences techniques sont transmises à ceux qui gèrent le bien localement, **mais le**

Section II-Le centre historique de Bruges

travail technique est effectué pour l'essentiel par du personnel extérieur

4.4.16 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les ressources humaines, l'expertise et la formation

4.5. Etudes scientifiques / Projets de recherche

4.5.1 - A-t-on une connaissance appropriée (scientifique ou traditionnelle) des valeurs du bien du patrimoine mondial afin de soutenir la planification, la gestion et le processus décisionnel pour assurer le maintien de la Valeur universelle exceptionnelle ?

La connaissance des valeurs du bien du patrimoine mondial est **suffisante**

4.5.2 - Y a-t-il un programme prévu dans le périmètre du bien pour répondre aux besoins de la gestion et / ou pour améliorer la compréhension de la Valeur universelle exceptionnelle ?

Il existe un **programme général de recherche intégrée** portant sur les besoins de la gestion et / ou sur l'amélioration de la compréhension de la valeur universelle exceptionnelle

4.5.3 - Les résultats des programmes de recherche sont-ils diffusés ?

Les résultats de la recherche **sont communiqués aux participants locaux ainsi qu'à certains organismes nationaux**

4.5.4 - Veuillez fournir les détails (c.à.d. les auteurs, titres, liens internet) des études publiées sur le bien du patrimoine mondial depuis le dernier Rapport périodique
PUBLICATIONS by the Departement for Cibervation and Heritage Management : Open Monuments Day : Yearly publication on the history of historic houses in the WHP.
"World Heritage site Brugge" : publication at the occasion of "World Heritage Cities in the 21st Century" International Colloquium on Challenges and Opportunities for the Conservation and Management of Urban Heritage May 31st & June 1st

4.5.5 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant les études scientifiques et les projets de recherche

We intend to make short publications on the - the use of color on historic houses in the city - windowframes : guidelines related to conservation & renewal

4.6. Education, information et sensibilisation

4.6.1 - Dans combien d'emplacements l'emblème du patrimoine mondial est-il-exposé au sein du bien ?

Dans **beaucoup d'emplacements**, mais **non facilement visible** par les visiteurs

4.6.2 - Veuillez noter le niveau de prise de conscience et la compréhension de l'existence et de la justification de l'inscription du bien du patrimoine mondial auprès des groupes suivants

Communautés / résidents locaux	Excellente
Autorités locales dans le périmètre ou aux alentours du bien	Moyenne

Groupes autochtones locaux	Sans objet
Propriétaires fonciers	Moyenne
Visiteurs	Excellente
Organisateurs de voyages	Excellente
Entreprises et Industries locales	Moyenne

4.6.3 - Existe-t-il un programme planifié d'éducation et de sensibilisation lié aux valeurs et à la gestion du bien du patrimoine mondial ?

Il n'y a pas de programme d'éducation et de sensibilisation bien que l'on en ait constaté le besoin

4.6.4 - Quelle incidence, le cas échéant, a eu le classement du bien au patrimoine mondial par rapport aux activités d'éducation, d'information et de sensibilisation ?

Le statut de patrimoine mondial a eu une incidence partielle sur les activités d'éducation, d'information et de sensibilisation

4.6.5 - Comment la valeur universelle exceptionnelle du bien est-elle présentée et interprétée ?

La valeur universelle exceptionnelle du bien n'est pas présentée et interprétée comme il convient

4.6.6 - Veuillez noter le caractère plus ou moins adapté des installations suivantes destinées aux visiteurs, en ce qui concerne l'éducation, l'information et la sensibilisation dans le bien du patrimoine mondial :

Centre d'accueil des visiteurs	Faible
Musée de site	Non nécessaire
Guichets d'information	Appropriée
Visites guidées	Appropriée
Sentiers / itinéraires	Appropriée
Matériaux d'information	Appropriée
Transports prévus	Excellente
Autres	Non nécessaire

4.6.7 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant l'éducation, l'information et la sensibilisation

A very consistent group of local habitants is very concerned with the management and conservation of the WHP. Nevertheless up to today there is no structured communication with them on the WHP. One of the main actions formulated in the Management Plan for the WHP is the need of a continued information of and communication with the local inhabitants, thus rising their awareness on the problems of the WHP and the actions undertaken. Linked to this the need of education from a very early stage might emphasize the importance of the WHP and his outstanding universal value, and learn children by what means they can support. After some years this would result in even a larger amount of well informed and concerned adults. To realise this action the City Council is working out a communication plan. A budget of 100.000€ was set free in 2013 to start this objective. Also for the coming years there is a budget to realise a range of incentives on that matter.

4.7. Gestion des visiteurs


4.7.1 - Tendances du nombre de visiteurs par an pour les cinq dernières années.

L'année dernière	Faible augmentation
Il y a deux ans	Faible augmentation
Il y a trois ans	Faible augmentation
Il y a quatre ans	Faible augmentation
Il y a cinq ans	Faible augmentation

4.7.2 - Sources d'information utilisées pour rassembler les données sur les tendances de fréquentation

Billets d'entrée et inscriptions
Lieux d'hébergement
Industrie touristique
Enquêtes visiteurs

4.7.3 - Documents pour la gestion des visiteurs

Titre	Date	Lien vers source
Plan Tourisme 2002	01/10/2002	

Commentaire

A Strategic Tourism Management Plan 2012 has been adopted by the City Council

4.7.4 - Existe-t-il un plan de gestion relatif à l'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial (c.à.d. un plan spécifique) qui assure que sa Valeur universelle exceptionnelle est préservée ?

Il y a une certaine gestion de l'usage par les visiteurs du bien du patrimoine mondial

4.7.5 - L'industrie touristique contribue-t-elle à enrichir les expériences des visiteurs et à maintenir les valeurs du bien du patrimoine mondial ?

Il y a des contacts entre les responsables du bien du patrimoine mondial et l'industrie touristique mais cela reste surtout limité à des questions administratives et de réglementation

4.7.6 - Si l'entrée est payante (c.à.d. droits d'entrée, permis), ces fonds contribuent-ils à la gestion du bien du patrimoine mondial?

Les droits d'entrées ne sont pas collectés

4.7.7 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant l'utilisation par les visiteurs

4.8. Suivi

4.8.1 - A-t-on un programme de suivi dans le périmètre du bien qui soit axé sur les besoins de la gestion et / ou sur une meilleure compréhension de la Valeur universelle exceptionnelle ?

Il existe un programme général intégré de suivi portant sur les besoins de la gestion et / ou sur l'amélioration de la compréhension de la Valeur universelle exceptionnelle

4.8.2 - Des indicateurs clés pour mesurer l'état de conservation sont-ils utilisés pour contrôler comment la Valeur universelle exceptionnelle du bien est maintenue ?

L'information sur les valeurs du bien du patrimoine mondial est **suffisante** pour définir et contrôler les indicateurs clés servant à mesurer son état de conservation

4.8.3 - Veuillez noter le niveau de participation des groupes suivants dans le suivi

Gestionnaires et personnel du patrimoine mondial	Excellente
Autorités locales, municipales	Excellente
Communautés locales / municipales	Faible
Chercheurs	Moyenne
ONGs	Sans objet
Industrie	Sans objet
Groupes autochtones locaux	Sans objet

4.8.4 - L'État partie a-t-il mis en œuvre les recommandations appropriées émanant du Comité du patrimoine mondial ?

La mise en œuvre est en cours

4.8.5 - Veuillez fournir vos commentaires se rapportant à la mise en œuvre des recommandations émanant du Comité du patrimoine mondial

The management plan mentions quite a number of policy actions. Some of them are in place since many years, some are new and have been set into place as a specific answer to the 2010 and 2012 recommendations.

4.8.6 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant le suivi

The municipal Tourism Department is monitoring evolution of tourism management. The Department for Conservation and Heritage Management is monitoring all functional changes related to the attractiveness of the WHP. Grants for restoration and renovation of historic houses are awarded by the City Council and Flanders Heritage Agency. The impact of these grants is monitored closely.

4.9. Evaluation des principaux besoins de gestion

4.9.1 - Sélectionnez les 6 principaux besoins de gestion pour le bien (le cas échéant, 6 besoins supplémentaires sont indiqués ci-contre)

cf question 5.2

5. Résumé et Conclusions

5.1. Tableau récapitulatif - Facteurs affectant le bien

5.1.1 - Tableau récapitulatif - Facteurs affectant le bien

Aucun facteur est négatif et actuel.

5.2. Tableau récapitulatif – Besoins de gestion

5.2.2 - Tableau récapitulatif - Besoins de gestion

Les réponses n'ont pas fait ressortir de besoins de gestions critiques.

5.3. Conclusions finales concernant l'état de conservation du bien

5.3.1 - État actuel d'authenticité du bien du patrimoine mondial

L'authenticité du bien du patrimoine mondial a été **préservée**

5.3.2 - État actuel d'intégrité du bien du patrimoine mondial

L'intégrité du bien du patrimoine mondial a été **compromise** par les facteurs décrits dans ce rapport

5.3.3 - État actuel de la Valeur universelle exceptionnelle du bien du patrimoine mondial

La valeur universelle exceptionnelle du bien a été **compromise** par les facteurs décrits dans ce rapport, mais la situation a été traitée à travers des actions de gestion effectives

5.3.4 - État actuel des autres valeurs du bien

D'autres importantes valeurs culturelles et/ou naturelles **se dégradent partiellement**, mais l'état de conservation du bien du patrimoine mondial n'a pas subi d'impact notable.

5.4. Commentaires supplémentaires concernant l'état de conservation du bien

5.4.1 - Commentaires supplémentaires sur l'état de conservation du bien

The state of conservation of the WHP is the result of a continuous conservation program since the 1970's onwards. This program of conservation & restoration is continuously being fostered by the city council and by the Department for Conservation & Heritage Management.

6. Conclusions de l'exercice de soumission du Rapport périodique

6.1 - Veuillez mesurer l'impact du statut de Patrimoine Mondial sur chacun des points suivants

Conservation	Très positif
Recherche et suivi	Très positif
Efficacité de la gestion	Positif
Qualité de vie de la population locale et des peuples indigènes	Pas d'effet
Reconnaissance	Positif
Éducation	Pas d'effet
Aménagement d'infrastructures	Sans objet
Financement du bien	Positif
Coopération internationale	Sans objet
Support politique pour la conservation	Positif
Cadre juridique / de politique générale pour la conservation	Positif
Activités de groupes de pression	Positif
Coordination institutionnelle	Positif
Sécurité	Sans objet

Autre (veuillez préciser)	15 -	
	array	
	1	4
	2	4
	3	3
	4	2
	5	3
	6	2
	7	0
	8	3
	9	0
	10	3
	11	3
	12	3
	13	3
14	0	
array		
1	Echelle de 0 à 4 points	
2	Sans objet	
3	Négatif	
4	Pas d'effet	
5	Positif	
6	Très positif	

6.2 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant le statut de patrimoine mondial

6.3 - Entités impliquées dans la préparation de cette section du Rapport périodique

Institution gouvernementale responsable du bien
Gestionnaire / coordonateur / personnel du site

6.4 - Le questionnaire était-il facile à utiliser et aisément compréhensible?

non

6.5 - Suggestions pour améliorer le questionnaire du Rapport périodique

The questionnaire is too general. Questions are very abstract, not always applicable, not clear.

6.6 - Veuillez noter le niveau d'aide reçue des entités suivantes pour compléter le questionnaire sur le Rapport périodique

UNESCO	Très faible
Représentant de l'État partie	Moyen
Organisation consultative	Très faible

6.7 - Quel était le degré d'accessibilité de l'information requise pour compléter le Rapport périodique ?

La plus grande partie de l'information requise était accessible

6.8 - Le processus de soumission des Rapports périodiques a amélioré la compréhension des points suivants :

Le suivi et l'établissement de rapports
L'efficacité de la gestion

6.9 - Veuillez noter le suivi apporté aux conclusions et recommandations du précédent exercice de soumission de Rapports périodiques par les entités suivantes:

UNESCO	Aucun
Etat partie	Satisfaisant
Gestionnaires des sites	Sans Objet
Organisation consultative	Sans Objet

6.10 - Résumé des actions qui demandent une étude formelle de la part du Comité du patrimoine mondial
Généré automatiquement dans la version en ligne

6.11 - Commentaires, conclusions et / ou recommandations concernant l'évaluation de l'exercice de soumission de Rapports périodiques